



Bloc-Notes

Editorial

Le droit d'auteur : ou comment compliquer davantage le travail des bibliothécaires !!!

En tant que Présidente, j'ai été récemment interpellée par des bibliothécaires sur leur mécontentement face aux difficultés rencontrées depuis l'application de ce droit.

En effet, ils constataient que la perception de ce droit entraînait davantage de travail aux bibliothécaires qui se retrouvaient les argentiers involontaires d'une loi mal organisée par ceux qui l'ont décidée.

Il est vrai qu'en tant que bibliothécaire, le temps que je passe à expliquer aux lecteurs ce qu'est cette loi et pourquoi l'inscription sur des listes qui seront ensuite encodées sur un petit programme Access créé pour la circonstance !, le calcul chaque mois et la rentrée chez le receveur en sachant, que le lecteur ne comprend pas toujours l'intérêt de cette mesure, que le temps consacré à ces comptes d'apothicaire pourrait être affecté à d'autres tâches bien plus essentielles, en sachant aussi que certaines bibliothèques ne font pas payer les lecteurs ou certaines uniquement les adultes, que d'autres n'ont pas commencé

en janvier mais plus tard, tandis que d'autres ne savent toujours pas quand elles vont commencer... folklore quand tu nous tiens !!!

Certains bibliothécaires préconiseraient le forfait tandis que d'autres ne sont pas d'accord et préfèrent reverser ce qu'ils ont réellement perçu.

Loin de moi l'idée de ne pas protéger les droits d'auteurs, sur le principe tout le monde est d'accord mais il me semblait aussi intéressant que les lecteurs puissent également

Le secret de tout bon bibliothécaire, c'est de n'avoir rien lu des livres dont il a la garde, sinon le titre et la table des matières.

Robert Musil
L'homme sans qualité

s'exprimer sur le sujet, j'ai donc à cet effet mis à leur disposition un cahier...

Morceaux choisis :

- « Petits commentaires et interrogations... des droits d'auteurs ; admettons... mais peut-on savoir comment et sous quels critères ceux-ci seront redistribués ? Belle initiative pour développer le goût à la lecture, les enfants lisent déjà si peu ! »
- « L'accès à la connaissance ne devrait pas avoir de prix, alors partageons-la ! »
- « Il est acceptable tant que les montants n'augmentent pas... ».

L'APBD organisera prochainement une rencontre sur le sujet et si on en parlait...

Laurence Boulanger
Présidente



BN 158
du 2ème trim. 2006

Dans ce numéro

2 Belles et célèbres : la Bodleian Library

3 Construire la bibliothèque de Babel

5 Formation d'animateurs en lecture vivante

7 En bref...

Le Conseil du livre

8 L'ILE du Québec

9 Ouvrages professionnels

Deux expositions :

175 ans de vie juive

Architectures maçonniques

10 Il était une fois... Le Centre de Littérature de Jeunesse André Canonne

Mise au net : SCOPUS

11 J'ai lu pour vous...

La bienpensance de C. Javeau
Prospective de l'Internet sous la direction de M.-A. Delahaut

APBD

Place de la Wallonie, 15

6140 FONTAINE-l'EVEQUE

Tél. : 071 52 31 93

Fax : 071 52 23 07

bibliotheques@fontaine-leveque.be

Site : www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes asbl

Belles et célèbres. La Bodleian Library

La Bodleian Library, nommée officiellement Bodley's Library, a été fondée en 1602 et représente la plus prestigieuse des

Londres pour obtenir une copie de chaque ouvrage enregistré par cette institution. L'accroissement des collections fut tel qu'il nécessita deux agrandissements du bâtiment en 16910 et 1634.

À la mort de John Selden en 1654, la Bodleian Library reçut un nouveau leg considérable de livres et de manuscrits.

En 1911, le Copyright Act renouvela l'accord passé en 1610 avec la Stationers' Company, en faisant de la Bodleian l'une des cinq

bibliothèques de consultation de l'Université d'Oxford.

Elle trouve son origine dans la Duke Humphrey's Library, fondée en 1488 par un premier don de manuscrits enluminés par Humphrey, duc de Gloucester à la Divinity School.

Dispersés au cours du XVIème

bibliothèques de dépôt légal au Royaume-Uni.

Les collections de la Bodleian Library sont aujourd'hui ventilées en plusieurs sites de stockage externes, outre les neuf bibliothèques « succursales », toutes situées à Oxford :

- la Bodleian Japanese Library
- la Bodleian Law Library
- la Hooke Library
- l'Indian Institute Library
- l'Oriental Institute Library
- la Philosophy Library
- la Radcliffe Science Library
- la Bodleian Library of Commonwealth and African Studies at Rhodes House
- la Vere Harmsworth Library

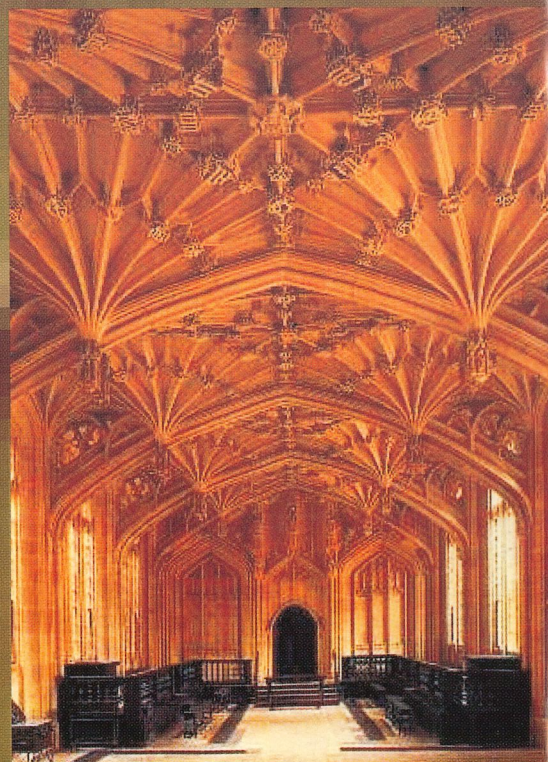
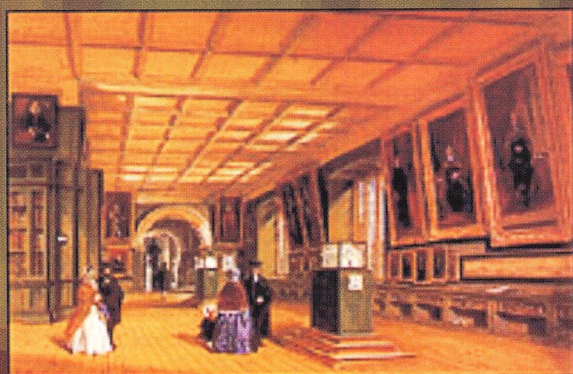
siècle, les collections furent reconstituées et enrichies par Thomas Bodley du Merton College jusqu'à atteindre 2.000 volumes qui servirent de base documentaire lors de la fondation formelle de la Bodleian Library en 1602.

En 1610, Bodley passe un accord avec la Stationers' Company à

L'architecture de la bibliothèque en a fait un cadre



recherché pour les réalisateurs de cinéma. Elle apparaît notamment dans *La Folie du roi George*, film réalisé par Nicholas Hytner, sorti en 1994, et dans la série des *Harry Potter*, dans lesquels la Divinity School est censée être l'infirmerie tandis que la Duke Humphrey's Library est censée représenter la bibliothèque de Poudlard.



Les différents sites de la Bodleian Library réunissent à l'heure actuelle 9 million de documents rangés sur 176 km de rayonnages, et offrent en permanence 2.500 places pour les lecteurs.

Construire la bibliothèque de Babel : Un catalogue commun pour les bibliothèques des services publics fédéraux.

Un peu d'histoire

Cette histoire s'est déroulée essentiellement lors des réunions d'un organe de concertation informel entre les bibliothécaires des bibliothèques des services publics fédéraux (SPF). Ce forum de concertation a vu le jour après avoir ressenti le besoin de procéder à un échange d'expériences et, dans la mesure du possible, de collaborer par-delà les frontières des départements. Le forum de concertation a notamment publié un memorandum et fait éditer une brochure d'information sur les bibliothèques des services publics. Cette brochure a été distribuée à toutes les bibliothèques et tous les centres de documentation du pays. Des informations concernant les bibliothèques sont également diffusées par le biais du site portail fédéral (www.belgium.be). Les réunions du forum de concertation ont également porté sur la mise en place d'un catalogue commun et, dans le courant de l'année 2003, les idées se sont précisées sur le sujet. Il existait déjà des accords mutuels pour ce qui est d'orienter les utilisateurs des bibliothèques. Et dans ce cadre, un fichier commun permettant de localiser un ouvrage précis s'avérait particulièrement utile.

Le mode d'organisation des services publics fédéraux fait de l'automatisation des bibliothèques une matière toujours verticale. Chaque SPF décide en toute autonomie du budget et de l'adjudication affectés à une éventuelle automatisation de sa bibliothèque. Au début du projet, la situation se présentait comme indiqué dans le tableau 1.

Bibliothèque	Système	Version
Bibliothèque centrale SPF Finances	BASIS PLUS	3.2. 9.0
Bibliothèque centrale SPF Intérieur	ACCESS	
Centre de Documentation SPF Mobilité et Transports	VUBIS	Windows 4
Bibliothèque Fonds Quetelet SPF Économie	SIGAL-SATI (après lancement du projet, migration vers Brocade)	
Bibliothèque centrale de l'Agriculture (SPF Économie)	CDS-ISIS	Vubis
Bibliothèque centrale SPF Justice	Développement propre	-
C58 (SPF Sécurité sociale)	Vubis original	3.5.13
Vésale (SPF Santé publique)	Vubis	3.5.13
Centre d'Étude et de Documentation de l'IFA (SPF Personnel & Organisation)	Dobis/Libis (après lancement du projet, migration vers Aleph)/Access	
Bibliothèque centrale de la Défense	ADLIB	4.5.3.
Bibliothèque centrale du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement	Vubis	4
Windows /VubisWeb		

Situation existante: Les bibliothèques des services publics fédéraux

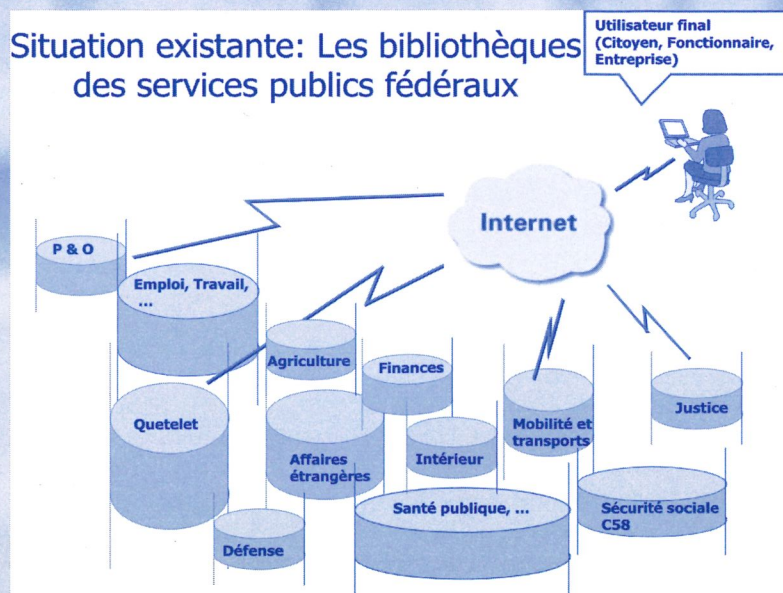


Tableau 1

Comme on pouvait s'y attendre, on remarque qu'aucune des bibliothèques de l'administration ne dispose d'un système *top-level* ; outre les systèmes de qualité moyenne, on note également ci et là des systèmes développés en interne. Plusieurs de ces bibliothèques étaient déjà disponibles en ligne pour les utilisateurs finaux, d'autres non. Le schéma suivant (figure 1) donne une idée de la diversité qui existait par rapport à l'utilisateur final.

Figure 1

Un catalogue commun

L'analyse fonctionnelle relative au catalogue commun a fait l'objet de vastes discussions entre les bibliothèques participantes lors des réunions du forum des bibliothèques fédérales. Étant donné que, d'une part, les bibliothèques fonctionnent de

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2006, elle s'élève à

20 EUR pour les institutions ;

15 EUR pour les membres travaillant à temps plein ;

10 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compte n°

068-0510960-88

Si votre "bandeau adresse" comporte un point rouge, vous n'êtes pas en règle de cotisation pour cette année.

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faites-nous connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, prix unique du livre, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutile de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel :

blocnotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre.

Construire la bibliothèque de Babel (Suite)

manière totalement indépendante les unes des autres, mais que, d'autre part, elles ont une volonté marquée de coopérer, il s'est parfois avéré délicat de définir le degré d'intégration. Lorsqu'une coopération se met en place sur une base volontaire, les limites de ce qui peut être réalisé sont souvent rapidement atteintes. Une typologie réduite des systèmes de catalogues communs a permis de déterminer les fonctionnalités maximales réalisables pour le type de collaboration libre qui lie les bibliothèques fédérales.

Fichier de consultation : le catalogue commun n'a pas de liaison en temps réel avec les systèmes de gestion bibliothécaire des participants. La complexité technique d'une liaison en temps réel avec un groupe de systèmes *legacy* très varié est telle que cette liaison est pratiquement irréalisable. Les avantages prévus ne contrebalanceraient probablement pas les frais encourus. Il fallait donc prévoir une mise à jour périodique, dont la fréquence a été fixée à quatre fois par an. Il n'est pas possible non plus, dans ce fichier, de réaliser un *copy cataloguing* car les bibliothèques des services publics fédéraux ont toutes leur propre spécialité et le recouvrement entre les collections a été estimé très faible.

Contenu du fichier = descriptions des livres, périodiques, articles. On se donne relativement beaucoup de peine, au sein de l'administration, pour dépouiller les périodiques. Dans la moitié environ des bibliothèques participantes, les notices bibliographiques d'articles tirés de certains périodiques sont systématiquement intégrées dans le catalogue. Cela représente une grande plus-value pour le fichier. Un grand nombre de périodiques qui font l'objet d'un dépouillement dans les bibliothèques publiques ne sont, en outre, pas disponibles en format électronique et ne le seront probablement jamais.

« **Dédoublonné** » : chaque titre ou, de préférence, chaque édition d'un titre, n'est repris qu'une seule fois - pour autant que cela soit possible au plan technique. Cela apparaît clairement dans le catalogue et lorsque plusieurs bibliothèques possèdent un même titre, leur nom en abrégé apparaît sous le titre.

Consultable : le fichier du catalogue peut bien sûr être consulté à l'aide d'une interface de recherche simple et par le biais d'une interface de recherche avancée qui permet réellement tous les types possibles d'opérations complexes dans les données.

Renvois : l'utilisateur voit toujours quel document est présent dans quelle bibliothèque. Pour le forum des bibliothèques fédérales, il s'agit d'une caractéristique très importante.

Disponible sur internet : à notre époque, cela va presque de soi, mais il y avait encore des bibliothèques dans les services publics fédéraux qui n'étaient pas présentes sur internet.

Par le biais du site portail fédéral www.belgium.be : au lieu de réaliser une application indépendante, l'option choisie consistait à intégrer le catalogue autant que possible dans un contexte logique. Bien qu'au plan physique, l'application soit hébergée auprès du partenaire technique Ardatis, beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à l'intégration du catalogue dans le portail fédéral. L'URL choisie est la suivante www.bib.belgium.be.

Initier des demandes : chacun des quelque 1.000.000 de documents présents dans le catalogue commun peut être demandé par un utilisateur final (citoyen / fonctionnaire / entreprise) auprès d'une bibliothèque qui possède le document. Lorsqu'une demande est lancée, un e-mail est envoyé à la bibliothèque à laquelle s'adresse la demande. Le demandeur reçoit ensuite une confirmation de sa demande. La bibliothèque traitera alors la demande selon les procédures normales en vigueur en son sein.

(Suite p.8)



Formation d'animateurs en lecture vivante

Pour qui ?

Vous êtes enseignants, animateurs, bibliothécaires, responsables d'un mouvement associatif ou tout simplement vous souhaitez consacrer du temps à l'éducation permanente. Vous appréciez la littérature. Vous aimez lire à haute voix devant un public.

Finalité

Former des animateurs capables de :

- Préparer un club de lecture pour adolescents et/ou adultes
- Mener une animation autour du livre pour la jeunesse

- Lire un texte de la manière la plus vivante
- Conduire un échange après une lecture.

Séquences

Diverses séquences viseront à apporter aux candidats animateurs tous les outils, méthodes et attitudes nécessaires à leur future fonction.

1. Club de lecture pour ados et adultes

Stage résidentiel du 1er au 7 juillet 2006 au Centre de

Dépayement et de Plein Air de la Communauté française, rue Omer Thiriar 232 à 7100 Saint-Vaast

Formateurs

Jean-Claude Tréfois
Claudine Cornet
Armand Grosjean



Contenu

- Type de textes à choisir
- Analyse de l'œuvre
- Montage
- Présentation
- Environnement
- Aspects didactiques
- Travail de la voix
- Evaluation
- Les publics

2. La littérature de la jeunesse

Stage non résidentiel du 21 au 25 août 2006 de 9 à 18h à l'Observatoire de la Communication (Plateau de Morlanwelz), rue de l'Enseignement 8-10 à 7140 Morlanwelz



Vous souhaitez partager avec des groupes le plaisir de découvrir des textes intéressants et échanger à leur propos ?

Alors, cette formation est faite pour vous !

Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année. S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

- Anderlecht
Bibliothèque du centre intellectuel
' 02 521 62 08
- Bruxelles
Bibliothèque principale de Bruxelles I
' 02 548 26 10
- Etterbeek
Bibliothèque Hergé
' 02 735 05 86
- Florennes
Bibliothèque publique locale
' 071 68 98 96
- Genval
Bibliothèque communale
' 02 653 40 47
- Ixelles
Bibliothèque communale
' 02 515 64 06
- Jette
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles
' 02 426 05 05
- La Louvière
Bibliothèque centrale provinciale
La Ribambelle des Mots
' 064 22 18 34

- Laeken
Bibliothèque principale de Bruxelles II
' 02 279 37 90
- Liège
Bibliothèque des Chiroux-Croiseurs
' 04 223 19 60
- Mons
Nouvelle bibliothèque des Comtes du Hainaut AFIC
' 065 31 44 69
- Namur
Bibliothèque centrale de la Province de Namur
' 081 22 90 14
- Bibliothèque principale de Namur
' 081 23 13 26
- Nivelles
Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
' 067 89 35 85
- Ottignies
Bibliothèque de Culture générale
' 010 41 02 42

- Rixensart
Bibliothèque populaire
' 02 652 27 36
- Saint-Gilles
Bibliothèque communale locale
' 02 543 12 33
- Schaerbeek
Bibliothèque communale
' 02 242 68 68
- Verviers
Bibliothèque locale communale
' 087 32 53 37
- Waterloo
Bibliothèque communale
' 02 354 40 98
- Watermael-Boitsfort
Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles
' 02 660 07 94
- Woluwé-St-Lambert
Bibliothèque communale locale
' 02 733 56 32
- Woluwé-St-Pierre
Bibliothèques publiques communales francophones
' 02 773 05 83

Formation d'animateurs en lecture vivante

Formateurs

Liliane Quenne
Claudine Dronsart
Claudine Wilmart

Contenu

- Découvrir la littérature de la jeunesse dans toute sa diversité
- Suivre l'évolution de l'enfant avec le livre : la rencontre avec le livre se joue aux premiers mots, aux premiers pas...
- Aborder l'animation en lecture vivante avec divers publics : les tout petits, les enfants d'écoles maternelles et primaires, les jeunes du secondaire
- Envisager les critères de qualité du texte et/ou de l'illustration pour choisir judicieusement les livres pour jeunes
- Réfléchir aux stratégies favorisant la transformation d'un enfant lecteur en adolescent lecteur
- Susciter des pistes d'animation autour du livre avec des groupes d'enfants et d'adolescents
- Créer des synergies, au départ de la lecture vivante, avec d'autres modes d'expressions, de recherche, de suivi...

3. Les techniques d'animation

Les 16, 17 septembre 2006, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2006 de 9 à 17h à l'Espace culturel provincial, place de La Hestre 19 à 7170 La Hestre

Formateur

José Tilquin

Contenu

En complément des deux semaines de stage, quatre journées seront consacrées à diverses techniques intervenant dans la



conception, la préparation et le suivi d'une animation :

- Conduite de réunion
- Animation et phénomène de groupe
- Elaboration d'un projet et son évaluation...

4. Les exercices pratiques

Deux séquences :

- En club de lecture avec Jean-Claude Tréfois et Claudine Cornet. Trois w.e. de janvier à avril 2007 (les dates seront précisées en cours de formation aux participants)
- En littérature de jeunesse avec Liliane Quenne et Claudine Dronsart le 26 janvier de 18 à 21h et le 7 janvier de 9 à 17h

Droit d'inscription

275 euros pour l'ensemble de la formation (y compris les repas et le logement en juillet, les repas en août). Les frais d'hébergement sont calculés au plus juste, en fonction des tarifs pratiqués par les institutions qui nous accueillent.

Renseignements et inscription

Service des Animations et de la Formation
Rue A. Warocqué 59
7100 La Louvière
064/312.820

Socrate pour Windows, c'est...

- > La gestion de bibliothèque la plus installée en Communauté Française
- > Un produit de qualité à prix doux
- > Un service de proximité national

Avec Socrate, votre bibliothèque est entre de bonnes mains.

Nous assurons l'installation, la configuration et la mise en route du logiciel, la reprise de vos données, la formation des utilisateurs, le support et l'évolution constante du logiciel.

Pas de politique de module ! De la plus petite à la plus grosse configuration, tous les modules sont inclus (sauf le prêt pour S4w Light).

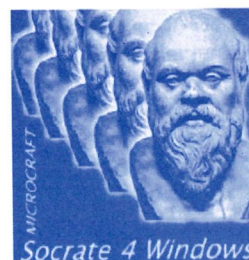
Découvrez Socrate sur notre site www.socrate.be

Des informations complémentaires ?

Une démonstration sur site ?

Contactez-nous !

www.socrate.be
socrate@microcraft.be



Microcraft
Rue du Cherra 13
4280 Hannut

Tél : 019 632 292
Fax : 019 632 326

Socrate en quelques atouts :

- ✓ Interface Windows intuitive, puissante, **rapide** et souple
- ✓ Un rapport **qualité-prix** doux inégalé
- ✓ Fiche catalographique complète et illustrée
- ✓ Import à partir des CD Socrate, Electre, BN Opale, Unimarc
- ✓ Version monoposte ou en réseau et **centralisée Adsl**
- ✓ Fiche auteur illustrée et biographie

- ✓ OPAC : recherches plein texte avec moteur de recherche
- ✓ Nombreuses listes : rappels, courrier, statistiques, etc
- ✓ Index des rues auto-alimenté par les lecteurs et les tiers
- ✓ Prêt tarifé pour tout type de média et de lecteur
- ✓ Gestion multi-caisses, **multi-points de prêts**
- ✓ Champs de saisie de **grande longueur** ou illimités

- ✓ Export des données vers l'Internet, **Unimarc** et produit Office
- ✓ Bases de données ouvertes
- ✓ Nombreuses tables pré-encodées optionnelles
- ✓ Sorties conformes aux statistiques de la Communauté française
- ✓ Sécurité multi-utilisateurs, multi-localisations
- ✓ Compatibilité : Windows 9x, Me NT 4.0 NT2000 XP
- ✓ Et encore bien d'autres fonctionnalités...

www.BIBLIOTHEQUE.be, c'est aussi Socrate sur Internet : recherche catalographique, réservation, inscription,.

En bref...

Deux jours de pardon pour les emprunteurs indéliçats

Une amnistie générale a été accordée sur le paiement des amendes dans les bibliothèques de la ville de Montréal les 22 et 23 avril derniers. Elle s'inscrit dans le cadre de l'événement « Montréal, capitale mondiale du livre » et vient également souligner la journée internationale du livre et du droit d'auteur qui est célébrée le 23 avril.



l'importance de ramener les volumes empruntés afin que d'autres lecteurs puissent en profiter. D'autre part, mettre l'accent sur la qualité de biens collectifs que constitue le réseau des bibliothèques publiques.

La dernière amnistie qui avait eu lieu en avril 2001 avait contribué à retrouver des livres rares ou irremplaçables.

Cette initiative fera-t-elle des émules en Communauté française?

Cette initiative poursuit un double but. D'une part, une conscientisation citoyenne de

Le Plaisir de lire...

Selon un sondage publié à l'occasion du Salon du livre de Paris [...] 71 %



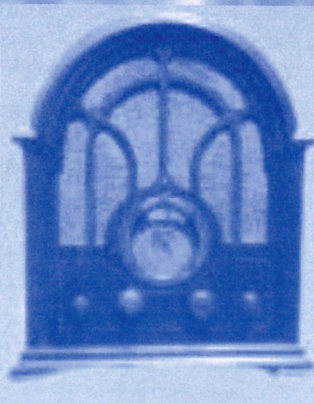
des Français lisent « par plaisir ». Parmi les autres motivations : le

besoin d'apprendre (45 %) ou, plus simplement, l'envie de passer le temps (27 %). D'autre part, 6 % des sondés reconnaissent qu'ils ne lisent pas du tout. A noter aussi : plus on est âgé (9 % pour les 50 ans et plus), moins on est diplômé (18 % pour les non-diplômés), et moins on lit. Pour ce qui est des choix de lecture, les jeunes sont influencés par les amis et les aînés par la notoriété de l'auteur. (Ap)

Le Soir du vendredi 17 mars 2006, p. 46

Radio graphie

Une nouvelle émission littéraire est diffusée par la RTBF sur la Première, le dimanche de 12 à 13 heures : La librairie francophone, coproduite par les Radios Francophones Publiques (RTBF, Radio Suisse Romande, Radio Canada et France Inter, qui réalisa l'émission) et présentée par Emmanuel Khérad, elle rassemble chaque semaine deux auteurs et quatre libraires en duplex des quatre pays qui passent en revue



l'actualité littéraire francophone. Il y donnent leur coups de cœur, évoquent leurs découvertes, livres dont on parle ou ouvrages méconnus. Cette émission unique dans l'histoire de la radio intègre les spécificités culturelles du Canada, de la Suisse, de la Belgique et de la France.

Le Carnet et les Instants, n° 139 di 1^{er} octobre au 30 novembre 2005, p. 21

Vous avez raté une émission ? Qu'importe vous pouvez la retrouver sur le site www.radiosfrancophones.org

Le Conseil du livre

Présidé depuis 1997 par le Ministre d'Etat Roger Lallemand, le Conseil du livre est chargé d'adresser au Ministre de la Culture des recommandations sur toute question relative à la politique du livre.

Le Conseil rassemble tous les acteurs et métiers de la « chaîne du livre » : auteurs, éditeurs, distributeurs, bibliothécaires, libraires. Il est ainsi la seule instance consultative, en Communauté française Wallonie-Bruxelles, à donner écho aux opinions parfois nuancées - voire divergentes - qui s'expriment au sein de ce secteur situé au confluent d'enjeux culturels et économiques.



Le Conseil du livre a rendu de nombreux avis portant sur des sujets aussi variés que le prix fixe du livre, la promotion de la lecture publique, le manuel scolaire, la reprographie, le taux de TVA sur le livre, le statut fiscal des créateurs, le soutien à la création littéraire, l'aide à l'exportation ou l'édition du savoir.

Le secrétariat du Conseil du livre est



assuré par le :

Service de la promotion des Lettres
Bd Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél.: 00 32 2413.23.37
00 32 2413.22.85
00 32 2413.28.94

Courriel : secretariat.promlettres@cfwb.be

Site : www.cfwb.be/sgll

Construire la bibliothèque de Babel (Suite)

Mise en oeuvre

Le budget consacré à la mise en oeuvre de ce projet provenait de FedICT et du service public fédéral Personnel & Organisation. Le consortium Ardatis/IVS est apparu comme le meilleur candidat dans la procédure de sélection, notamment en raison d'une expertise clairement établie. Ces parties étaient toutes représentées dans le comité de pilotage responsable des décisions stratégiques. Des représentants des bibliothèques se réunissaient chaque semaine avec les chefs de projet de P&O et Ardatis afin de suivre les développements au plus près.

Le projet a été lancé officiellement en janvier 2004. L'implémentation s'est achevée fin juin.

Collecte de données

Dans une première phase, une sorte de « guide » a été rédigé pour chaque bibliothèque participante. Il s'agit d'un document qui décrit les opérations nécessaires pour réaliser une exportation de données, utile dans le cadre de l'utilisation du catalogue commun. La définition de la procédure d'exportation est importante pour plusieurs raisons.

- Les rôles doivent être clairs. Les parties en jeu sont assez nombreuses (bibliothèque, service IT, Ardatis, le sous-traitant IVS) et il faut à chaque instant savoir clairement qui fait quoi. Le degré de collaboration avec les services IT locaux diffère beaucoup d'une bibliothèque à l'autre. Pour certaines bibliothèques, le service IT ne se rend jamais sur place et la bibliothèque est censée tout régler directement avec le fournisseur du logiciel de bibliothèque ; pour d'autres, il est impossible de toucher au système sans l'autorisation du service IT.
- Le « guide », qui était le résultat final de cette phase, a finalement pris la forme d'un contrat qui donne à chaque partie la garantie que sa part est réalisée en exécutant les instructions figurant dans ce document.
- Étant donné que la réalisation d'une exportation complète n'est pas une activité de tous les jours pour la plupart des bibliothécaires, les instructions relatives au système ont également été précisées, même si, dans la plupart des cas, ces instructions figurent déjà dans un manuel existant.
- Outre les instructions en matière d'exportation, des accords et des

instructions concernant l'envoi de données ont également été définis (ftp, export sur CD/DVD).

- Les systèmes de gestion de bibliothèques présentent parfois des possibilités peu satisfaisantes lorsqu'il s'agit d'extraire toutes les données du système. De même, ils ont parfois des formats différents parmi lesquels il faut choisir. La définition
- d'instructions revêt ici aussi une certaine importance parce que les changements survenant au niveau des bibliothèques partenaires constituent souvent un inconvénient majeur pour ce type de catalogue commun. Le format dans lequel les données sont fournies arrive en effet *hard wired* dans le programme d'importation qui reprend de l'autre côté les données exportées afin de les transposer dans un format commun à toutes les bibliothèques. Chaque changement opéré dans le format d'origine peut rendre le programme d'importation inefficace

et nécessiter dès lors des adaptations coûteuses. Dans un monde idéal où toutes les bibliothèques suivraient des standards MARC totalement corrects ou pourraient exporter dans un format XML à déterminer entièrement par la bibliothèque même, cela serait superflu. Mais dans le monde des bibliothèques de la fonction publique, cette uniformité n'existe pas. Les pratiques catalographiques et les possibilités techniques des différents systèmes utilisés (voir tableau figure 1) sont trop diverses. Une notice descriptive des

données attendues figure également dans le guide.

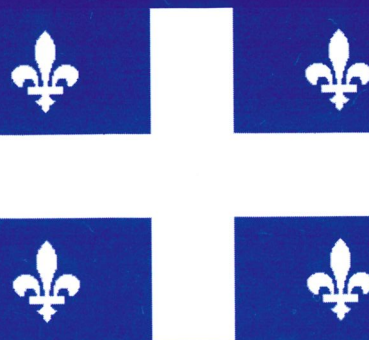
(À suivre)

Doc, doc, doc, ...

Entrez !

Une ILE entre le ciel et l'eau.

L'ILE constitue un centre de documentation virtuel unique, offrant des informations multiples sur de nombreux sujets concernant les écrivains québécois et leurs œuvres.



Le site met en ligne :

- la biographie de 1.025 écrivains ;
- 735 photographies ;
- 360 dossiers de presse ;
- 100.000 pages d'archives.

Il est le fruit de la fusion du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIG) de l'Université Laval et du Centre d'étude québécoise (CETUQ)



de l'Université de Montréal.

Un bémol, le site est payant. Il propose deux types d'accessibilité :

- l'abonnement institutionnel ou individuel : renseignements : info.canada@cedrom-sni.com ;

- l'achat d'articles par carte de crédit.

Site de l'Infocentre littéraire des écrivains québécois : www.litterature.org

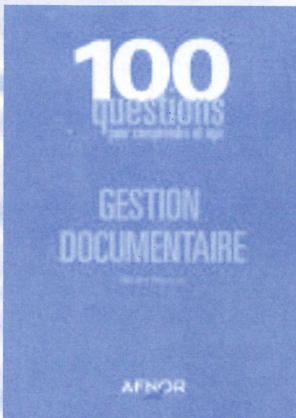
Ouvrages professionnels : on a lu, on vous en parle...

Document et numérisation : enjeux techniques, économiques, culturels et sociaux / Jacques Chaumier
Paris : ADBS, 2006
ISBN 2-84365-080-1 Prix : 24,50 □

L'information numérique se retrouve dans tous les pans de la société. Dans nos métiers, elle bouleverse nos méthodologies et nos pratiques. Se pose également la gestion de ces documents. Cet ouvrage se veut un guide de réflexion sur la mutation et les conséquences de la numérisation. Intéressant et très bien structuré.

Gestion documentaire / Olivier Boutou
Saint-Denis-La Plaine : AFNOR, 2005
ISBN 2-12-475079-8

Cet ouvrage décrit et analyse la gestion stratégique de l'information dans un monde où elle

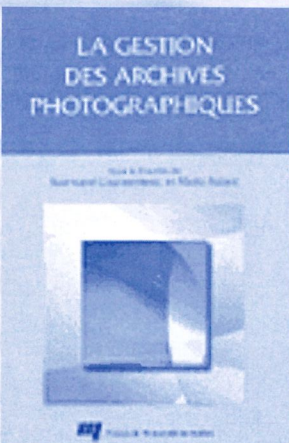


est omniprésente et très complexe. L'objectif de cet ouvrage est de faciliter la mise en place d'un système documentaire. Cet ouvrage est réalisé par un consultant, il est donc riche de

schémas et de graphiques.

La gestion des archives photographiques / sous la direction de Normand Charbonneau, Mario Robert
Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2003
ISBN 2-7605-1068-9

Dans cet ouvrage, les auteurs traitent de la gestion des archives photographiques



sous tous les angles. Bien que d'abord destiné aux archivistes, ce livre intéresse toute personne possédant des photos et voulant les organiser. Très riche en informations et très bien illustré grâce aux nombreux

exemples décrits.

La gestion d'un centre d'archives : mélanges en l'honneur de Robert Garon / sous la direction de Louise Gagnon-Arguin, Jacques Grimard
Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2003
ISBN 2-7605-1188-X

Le titre parle de lui-même. Cet ouvrage



aborde de manière théorique mais aussi pratique les principes de gestion d'un centre d'archives, la gestion des ressources, les activités, les services et la relation avec les usagers. Même si

cet ouvrage vise d'abord à répondre aux besoins des gestionnaires de centres d'archives, il intéressera aussi les administrateurs d'autres centres documentaires.

Marketing des systèmes et services d'information et de documentation : traité pour l'enseignement et la pratique du marketing de l'information / Nozha Ibnkhayat
Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005
ISBN 2-7605-1285-1



Connaître les théories du marketing afin de permettre aux gestionnaires des systèmes d'information et de documentation de les appliquer à leurs propres réalités. Complexe et complet.

Tous ces ouvrages peuvent être commandés : Distribution-Diffusion

Patrimoine sprl
Rue du Noyer, 168
1030 Bruxelles
Tél/fax : 02 736 0 68 47

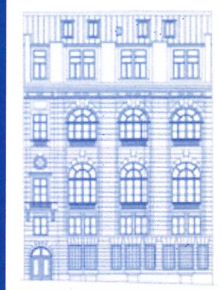
A vos agendas... ...Deux expositions à se mettre sous les yeux

175 ANS DE VIE JUIVE EN BELGIQUE

Une exposition pour découvrir la diversité d'une communauté à l'identité plurielle, au Musée juif de Belgique du 23 juin 2005 au 3 septembre 2006.

Cette exposition vous invite à mieux connaître quelques événements marquants de l'histoire de Belgique, par le biais des communautés juives et de leurs activités de 1830 à nos jours.

500 objets du culte ou du quotidien, œuvres d'art, photos et films pour témoigner de la vie d'une communauté riche par sa diversité. L'exposition est conçue comme un parcours historique et thématique.



Musée juif de Belgique
Rue des Minimes, 21
1000 BRUXELLES
Tél.: 02 512 19 63

Site : www.mjb-jmb.org/fr/175intro.htm

Architectures maçonniques

Le Musée d'Architecture - La Loge (le nom du musée vient en droite ligne de son ancienne vocation de Temple maçonnique du Droit Humain) à Bruxelles (Ixelles) présente l'exposition "Architectures maçonniques" jusqu'au 23 décembre.



La construction d'un temple maçonnique, répond à un programme symbolique très codifié aux influences culturelles diverses et multiples. Souvent peu

reconnaissables extérieurement, les temples maçonniques révèlent des intérieurs spectaculaires d'inspiration égyptienne, assyrienne, classique, mais aussi moderne.

Musée d'Architecture - La Loge
rue de l'Ermitage, 86 - 1050 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 642 24 62
Site : www.aam.be

Mise @u Net SCOPUS

Conçu et développé par Elsevier, SCOPUS met à la disposition des étudiants, enseignants et chercheurs 27 millions de

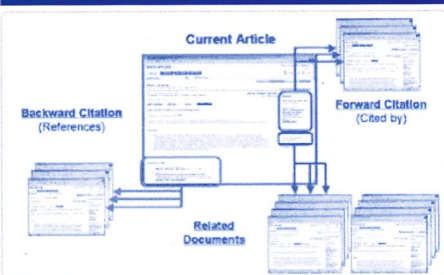


références et de résumés d'articles à caractère scientifique.

Il s'agit de la plus grande banque de données bibliographiques avec citations et résumés.
15.600 publications scientifiques

SCOPUS™ INFO

dont 300 françaises
4.000 éditeurs
750 compte rendus de congrès
230 millions de références citées
200 millions de pages issues du Web
12,7 millions de brevets issus de



sites américains et européens

Les résumés remontent à 1966 et les références en 1996.

Pour accéder à SCOPUS :
www.scopus.com

Pour les renseignements et les conditions d'abonnement :

E-Helpdesk
P.O. Box 211
1000 AE Amsterdam The Netherlands
Tel: +31 20 485 3767
Fax: +31 20 485 3432
ninfo@scopus.com

Il était une fois...un Centre de Littérature de Jeunesse

Certains livres de jeunesse mériteraient une place de choix au sein de notre patrimoine intellectuel et sensible. Nombre d'entre eux y figureront encore lorsque bien des ouvrages dont on parle auront sombré dans l'oubli.

Colette et André Canonne
Dis, donne-moi une histoire

La Province de Hainaut, par la voix de Pierre Dupont, Député permanent, Président des Affaires culturelles, a inauguré, dans le cadre de l'exposition Carl Norac, le Centre de Littérature de Jeunesse André Canonne le 24 mai dernier en présence de l'épouse de notre regretté collègue.

Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler qui est ce grand humaniste qui fut successivement dirigeant du service itinérant de la BCH et directeur du CLPCF. Romancier, rédacteur en chef de la revue Lectures, musicien érudit, enseignant et pédagogue, il a contribué notamment à faire reconnaître le caractère littéraire des livres pour enfants.

Par la qualité matérielle des produits offerts, par les thèmes abordés, par la valeur littéraire des textes proposés, par le caractère artistique des illustrations, la littérature de jeunesse a conquis ses lettres de noblesse.

Sortie de son statut de sous-littérature, cette production éditoriale présente des caractéristiques spécifiques et répond à une fonction essentielle de découverte du monde de l'écrit par les enfants. Elle impose une initiation pour en percevoir les lignes de force, évaluer les critères de qualité et définir précisément les rôles. Or, il existe peu d'endroits où l'on pourrait acquérir ces compétences. En dehors des cours de base dispensés lors de la formation des bibliothécaires, il est difficile de trouver un lieu où obtenir des réponses pertinentes quant à la littérature de

jeunesse. Dans cette perspective, l'objectif de la Bibliothèque centrale est de combler un vide en Communauté française en mettant sur pied un centre de littérature de jeunesse en Province de Hainaut.

Les objectifs ? La BCH entend en développer les fonctions patrimoniale, pédagogique, de recherche et de diffusion.

Il ne s'agit pas de créer un centre destiné aux enfants mais un lieu accessible à un public adulte : enseignants, parents, étudiants, bibliothécaires, chercheurs, etc...

La Bibliothèque centrale s'est donc rapidement tournée vers ses partenaires naturels que sont les bibliothèques du Hainaut pour qu'elles déposent au Centre de Littérature de

Jeunesse les collections qui n'ont peut-être plus leur place sur les rayons en libre accès mais gardent une valeur historique intéressante.

Et vous, que diriez-vous de devenir aussi un passeur de mémoire?

Le centre est

accessible dès maintenant sur rendez-vous aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

CLJ André Canonne
avenue Rêve d'Or, 8
7100 La Louvière.
Tél.: 064 312 400
C o u r r i e l :
laurence.leffebvre@hainaut.be.



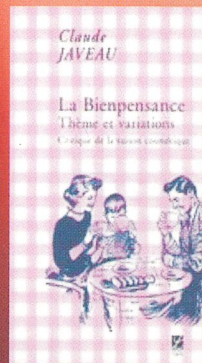
J'ai lu pour vous...

La Bienpensance : Thème et variations, Critique de la raison cosmétique de Claude Javeau

Bruxelles : Labor, 2005

ISBN 2-8040-2058-4

A force d'être soumis au matraquage intense des moyens d'information et de NTIC, tout le monde s'est mis un



jour à penser un peu la même chose, et à puiser ses idées dans le même panier. L'historien Alexandre Adler dénonce cette normalisation en parlant de « pensée unique », comme d'autres avant lui ont stigmatisé le

« consensus mou ». Sans parler de la « fin de l'histoire » (Fukuyama) qui devait mettre tout le monde d'accord...

Une dérive que Claude Javeau appelle d'un néologisme de sa facture : la

« bienpensance ». Il fait un sort à un pot-pourri de thèmes récurrents qui apparaissent ou disparaissent régulièrement au gré des vagues médiatiques ou du tsunami événementiel. Il dénonce l'« idéologie du consentement », réanime la culture du débat et la construction de projets de société.

Jouant son Christophe Averty, il passe à la moulinette successivement la société multiculturelle, l'enseignement, les religions, le sport, etc... Une œuvre de salubrité publique à recommander vivement.

L'auteur

Né à Liège en 1940, Claude Javeau enseigne la sociologie à l'Université Libre de Bruxelles. La sociologie, c'est sa vocation, même si sa formation l'a conduit à être d'abord ingénieur commercial. Parcours peu banal donc d'un homme qui a enseigné

à Tours, Orléans, Paris V, Laval, Genève, Tunis, qui ne se dit pas seulement sociologue, tout en étant un observateur recherché par les



médias dès que les états du monde frémissent.

Prospective de l'Internet sous la direction de Marie-Anne Delahaut

Charleroi : Institut Jules Destrée, 2005

ISBN 2-87035-034-1

Y a-t-il domaine plus difficile pour tracer des perspectives d'évolution que le domaine d'Internet ? L'Institut Jules Destrée a relevé la gageure en organisant un colloque à Namur le 4 mars 2005 sur les réseaux numériques comme outils structurants des territoires de la connaissance.

Ce colloque international s'inscrit dans le processus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par l'ONU.

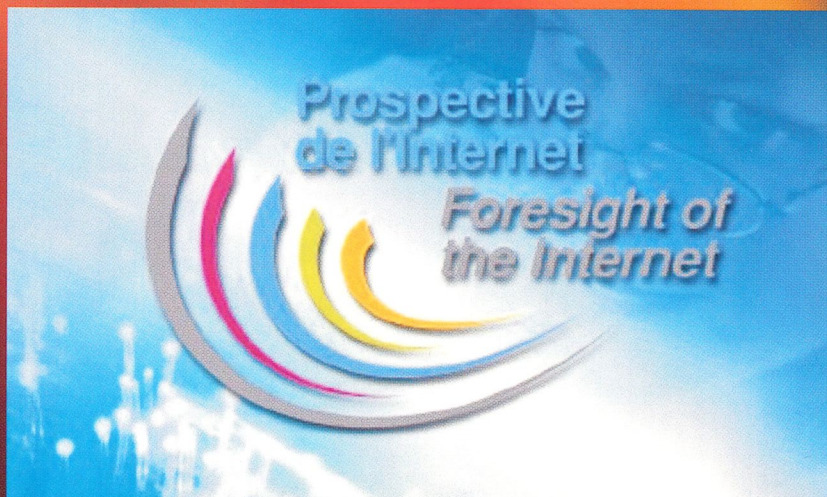
L'ouvrage reprend les actes du colloque ainsi que les contributions proposées par les participants. Il est structuré en trois parties : des technologies pour la société de l'information, des

ressources humaines vers la société de la connaissance et les enjeux transversaux de la gouvernance de l'internet.

Les travaux du colloque ont ouvert largement le débat aux expertises

croisées en vue de répondre aux enjeux pour s'inscrire dans une société davantage basée sur la connaissance, notamment dans le développement territorial.

Une brique de 544 pages qui fourmille d'informations, d'analyses, de points de vue,...



Une référence dans le domaine qui en conclusion offre une réflexion de Marie Arena : « on doit entrer dans la modernité numérique, mais il faut y entrer avec l'altruisme et la modestie, non pas avec l'égoïsme et la suprématie ».

Belgique-
België
PP 1180
Bruxelles 18
1/7865

**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

*L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330*

Tél. : 00 32 (0)71 52 31 93

Fax : 00 32 (0)71 52 23 07

bibliotheques@fontaine-leveque.be

Retrouvez-nous sur le net !

www.apbd.be

